

LES ASSISES NATIONALES

ÉDITION 2017

DE L'AIDE À DOMICILE

28/29 SEPT. 2017

SALONS DE L'AVEYRON - PARIS

**Participez au 1^{er} rendez-vous du secteur
du domicile de cette nouvelle mandature**

Un nouveau gouvernement aux manettes, une loi ASV en vitesse de croisière, des modèles économiques en pleine mutation, des difficultés persistantes pour recruter du personnel... Les Assises 2017 viennent à point nommé pour mettre sur la table les grands enjeux de l'aide à domicile et tracer ensemble des pistes de solutions.

La nouvelle Ministre interviendra pour la première fois face à l'ensemble des acteurs du secteur du domicile et répondra aux questions des fédérations professionnelles.

Résolument interactives, les Assises seront l'occasion de définir ensemble la feuille de route du secteur pour les 5 ans à venir.

Ne ratez pas cet évènement unique !

en partenariat avec

Nouveauté 2017

À vous de jouer !

Un atelier collaboratif pour identifier les clés d'un recrutement durable
Atelier animé par des consultants, formateurs et professionnels du secteur

**Vous avez
la parole !**

**Toujours plus
participatives,
ces Assises sont les vôtres.**

- Vos votes en direct avec nos boîtiers interactifs
- Une synthèse flash à la fin de chaque atelier
- Vos réactions sur Twitter #AssisesJDD



LES ASSISES NATIONALES DE L'AIDE À DOMICILE

ÉDITION 2017

Jeudi 28 septembre



13h

Accueil des participants



14h / 14h45

Ouverture des Assises

Luc BROUSSY, directeur de la publication du Journal du Domicile

Introduction : les grands chantiers de la mandature

Allocation

Agnès Buzyn,

Ministre en charge des Solidarités et de la Santé *

Échange avec les fédérations professionnelles

Vous avez la parole !

Vos votes en direct avec nos boîtiers interactifs tout au long des Assises



14h45 / 15h30

A quand un financement pérenne des SAAD ?

Si la loi ASV a consacré la moitié de ses moyens à l'aide à domicile, elle n'a en revanche pas réglé durablement la question du financement des services. Entre tarification, allocations sociales et aides fiscales, le système de financement de l'aide à domicile est complexe et toujours pas satisfaisant au regard des enjeux du vieillissement à domicile.

- Une représentante de la Direction Générale de la Cohésion Sociale *
- Benoît Calmels, délégué général de l'UNCCAS
- Damien Cacaret, président du Synerpa Domicile
- Didier Duplan, directeur général adjoint d'Adessadomicile



15h30 / 16h15

SPASAD : des CPOM aux CPO sans M ?

Alors qu'une première évaluation de l'expérimentation des SPASAD intégrés est attendue pour fin décembre 2017, ces SPASAD ont tous signé un CPOM avec leurs autorités de tutelle avant le 30 juin, la plupart du temps sans moyens de fonctionnement supplémentaires. Les SPASAD peuvent-ils jouer pleinement leur rôle à moyens constants ?

- Pierre Behar, directeur du cabinet Espaces MS
- Maud Collomb, directrice adjointe de l'Union nationale ADMR
- Un SPASAD



16h45 / 17h30

Est-ce bien la loi ASV qu'appliquent les Départements ?

Autorisation, tarification, signature de CPOM... : la loi ASV a donné les pleins pouvoirs aux Conseils départementaux dans la régulation de l'offre de SAAD, avec des pratiques très différentes d'un département à l'autre et parfois des distances prises avec le cadre fixé par la loi. Quels constats et quelles conséquences pour les personnes accompagnées et pour les acteurs du domicile ?

- Un(e) représentant(e) de l'Assemblée des Départements de France *
- Nicolas Hurtiger, vice-président du Synerpa domicile
- Patrick Malphettes, président d'Adessadomicile
- Amir Reza-Tofiqhi, président de la Fédésap
- Un(e) représentant(e) de la FNAAFP/CSF



16h15 / 16h45

Pause sur les stands



17h30 / 18h15

L'innovation de service face à l'évolution des modes de vie et de consommation

Des services à domicile innovent chaque jour et redéfinissent les contours de leurs interventions pour s'adapter aux besoins évolutifs des personnes en perte d'autonomie. Trois d'entre eux nous présenteront l'originalité de ce qu'ils ont mis en place.

Vendredi 29 septembre



8h30

Accueil des participants

28/29 SEPT. 2017

SALONS DE L'AVEYRON - PARIS



9h00 / 9h45 Atelier collaboratif

Quelles clés pour un recrutement durable ? A vous de jouer !

Le recrutement est en tension et les difficultés à embaucher risquent de s'amplifier avec l'augmentation des besoins liés au vieillissement. Pourtant, il existe des solutions pour recruter et fidéliser. Nous vous proposons d'y travailler ensemble à travers un double atelier de construction et de mutualisation de bonnes pratiques entre managers de tous horizons.

- 1) Se donner toutes les chances de réussir son recrutement
- 2) Fidéliser ses salariés et éviter le turn-over

Atelier animé par des consultants, formateurs et professionnels du secteur



9h45 / 10h30

Grey power !

Les seniors prennent le pouvoir

Perdre en autonomie mais pas en liberté ! Les seniors veulent désormais décider et ne pas perdre le contrôle de leur vie. Mouvements, associations, appels et témoignages se succèdent pour faire écho à ce phénomène. Comment le comprendre et l'accompagner ?

- **Alain Touraine**, sociologue et écrivain *
- **Dr Anne-Sophie Villain**, docteur en médecine, auteure d'une thèse sur les personnes âgées
- **Joseph Krummenacker**, président de la Fédération Nationale des Associations et Amis de Personnes Âgées Et de leurs Familles (FNAPAEF)
- **Francis Carrier**, président fondateur de GreyPRIDE



11h00 / 11h45

Acte II de la Silver économie : 2017, année de la concrétisation ?

Même si elle est dans tous les esprits et que plus personne ne doute de son caractère incontournable à l'avenir, le décollage de la filière Silver économie est plus long que prévu. Avec l'Acte 2 et la nouvelle feuille de route actés fin 2016, va-t-on bientôt assister à l'essor de cette filière ou faudra-t-il encore patienter ?

- **Catherine Marcadier**, directrice générale de France Silver Eco
- **Michel Mazet**, président d'M & D
- **Hervé Meunier**, directeur de Filien ADMR
- **Hugues Vidor**, directeur général d'Adessadomicile

10h30/11h00

Pause sur les stands



12h30/14h00

Déjeuner sur les stands



11h45 / 12h30

Bien manger à domicile : du portage de repas à l'accompagnement à la nutrition

La livraison de repas n'entre certes pas dans le champ de l'autorisation, mais accompagner les personnes âgées à bien se nourrir et à prendre plaisir à manger reste indispensable à leur maintien à domicile. Zoom sur une prestation fondamentale, souvent absente des débats.

- **Yann Tannou**, orthophoniste, spécialiste de la nutrition des personnes âgées
- **Jérôme Saglier**, fondateur d'Appétits et Associés
- Un service public de portage de repas



14h00 / 14h45

Droit au répit : les aidants sont-ils vraiment soulagés ?

La loi ASV a officialisé et financé le droit au répit et les initiatives inspirées du Québec trouvent progressivement leur traduction en France. Mais, dans la réalité, a-t-on significativement progressé dans le soutien apporté aux proches aidants ?

- **Florence Leduc**, présidente de l'association française des aidants
- **Dominique Villa**, directeur de l'AAGDA (réseau UNA)
- D'autres intervenants à venir



14h45 / 15h30

Quelle coordination pour mieux gérer les retours d'hospitalisation ?

Moment charnière du parcours d'aide et de soins, un retour d'hospitalisation organisé et réussi est indispensable pour éviter la perte d'autonomie, mais ce n'est pas toujours le cas. Quelles problématiques et quelles bonnes pratiques rencontre-t-on sur le terrain ?

- **Rémi Fauquembergue**, directeur de projet chargé de la proximité, de l'accessibilité des soins et de l'ouverture de l'hôpital sur la ville, FHF
- Un(e) représentant(e) de la FEHAP
- Un(e) représentant(e) de la FNEHAD
- **Elodie Caton**, directrice de Familles Services 92



15h30 / 15h45

Synthèse des temps forts des assises :

définissons ensemble la feuille de route du secteur pour les 5 ans à venir

15h45 - 16h00

Clôture des Assises

* sous réserve

28/29 SEPT. 2017

SALONS DE L'AVEYRON - PARIS

LES ASSISES NATIONALES

ÉDITION 2017

DE L'AIDE À DOMICILE



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au **01 40 21 07 36**
ou par courrier à **EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris**
ou par mail à celine.gaonach@ehpa.fr

- Je m'inscris aux 8^{es} Assises nationales de l'Aide à domicile qui auront lieu **le jeudi 28 et le vendredi 29 septembre 2017 aux Salons de l'Aveyron - Paris 12^e**, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'**un montant de 250 €** (déjeuner compris) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu.

N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11 75 46424 75**

Frais d'inscription : 250 €

Mme M.

Fonction

E-mail :

Tél : Fax :

Secteur : Public Privé associatif Privé commercial

Type de structure : SSIAD SAAD HAD SPASAD SAVS SAMSAD SESSAD
 CCAS CD CLIC Autre

Adresse de facturation

Nom de l'établissement :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Si vous êtes abonnés au JDD, merci d'indiquer votre code client :

HOMOLOGATION RESEAU
METROPOLE AIR FRANCE :
sur demande
(<http://www.airfrance.com>)



Je souhaite également recevoir des « Fiches congrès » SNCF (20 % de réduction)

Quantité :



J'en profite pour m'abonner au Journal du Domicile
à un TARIF PRIVILÈGE en tant que participant aux Assises

Pour un tarif de groupe, contactez nous par téléphone au 01 40 21 72 11 ou par mail : camille.thual@ehpa.fr

» **75€** au lieu de **95€**

* 1 an d'abonnement (10 magazines/an + newsletter «Dépendance, le débat»)

Public visé : Les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile - **Objectif de la formation :** Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation ainsi que l'actualité du secteur du maintien à domicile - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation :** Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques :** Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants ; Formation de 1 journée 1/2 - 10h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

 **EHPA**
CONSEIL PRESSE FORMATION